



Communiqué de presse

Le 3 janvier 2017

OUESSANT - SEIN - MOLENE

Derniers mois pour bénéficier d'aides à la réalisation de travaux dans votre logement

Depuis le 1^{er} novembre 2012, les îles de Sein, Molène et Ouessant bénéficient d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) visant à accompagner techniquement et financièrement les habitants des îles pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement (performance énergétique, accessibilité).

Ce programme confié par les communes insulaires à l'Association les Îles du Ponant (AIP) permet aux propriétaires de bénéficier d'aides de l'Etat (ANAH), du Conseil Départemental du Finistère et d'EDF.

Après une première phase qui s'est déroulée du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2015, le programme est prolongé jusqu'à atteindre sa durée maximum soit jusqu'au **31 octobre 2017**.

L'Association des îles du Ponant invite donc tous les habitants des îles de Sein, Molène et Ouessant ayant des projets de travaux d'économies d'énergie (Isolation, changement de menuiseries, remplacement de chaudière, VMC, régulation de chauffage, chauffe-eau solaire, ...) ou des travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, à se renseigner auprès de SOLIHA (anciennement PACT du Finistère), structure chargée de monter les dossiers techniques et financiers et d'assurer les permanences sur les îles :

Pour les habitants de Molène et Ouessant :

SOLIHA ANTENNE DE BREST
2 rue de Denver - 29211 Brest
Tél : 02.98.44.85.76 - Mail : info.brest@solihafinistere.fr

Date de permanences à Molène : 14 février 2017 / 9 mai 2017

Date de permanences à Ouessant : 19 janvier 2017 / 16 février 2017 / 16 mars 2017 / 20 avril 2017 / 18 mai 2017

Pour les habitants de Sein :

SOLIHA ANTENNE DE QUIMPER :
41 rue Pen Ar Steir - BP 1502- 29105 Quimper cedex
Tél : 02.98.95.67.37 - Mail : info.quimper@solihafinistere.fr

Date de permanences à Sein : 14 février 2017 / 2 mai 2017

Le programme PIG sur les îles prendra fin le 31 octobre 2017, **la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2017** (au-delà de cette date, seuls les dossiers déjà ouverts seront traités).

A ce jour, l'accompagnement réalisé par SOLIHA Finistère a permis de financer une centaine de projets au total sur les 3 îles.

Plus d'information sur le site web de l'AIP : <http://www.iles-du-ponant.com/preservons-notre-environnement/energie/economie-d-energie-energ-enez/renovation-de-l-habitat>

Contact Presse : Emilie GAUTER 02 97 56 52 57 / 07 86 51 56 53